

Présentation du FCLP

Le Forest & Climate Leaders' Partnership (FCLP) a été lancé par les dirigeants mondiaux lors de la COP27. Ce partenariat regroupe des gouvernements particulièrement ambitieux et résolument tournés vers l'action, qui se consacrent à la mise en œuvre de la Déclaration des leaders de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres (la « Déclaration de Glasgow »). À l'occasion de la COP26, plus de 140 dirigeants mondiaux se sont engagés, dans le cadre de la Déclaration de Glasgow, à stopper et à inverser la perte de forêts et la dégradation des terres d'ici à 2030, tout en assurant un développement durable et en promouvant une transformation rurale inclusive. Lors de la COP28, dans le Consensus des Émirats arabes unis, cet objectif forestier pour 2030 a été accepté par les parties à la CCNUCC dans le cadre du bilan mondial.

Le FCLP est une initiative volontaire, menée par les pays, qui rassemble et coordonne les actions des États les plus ambitieux qui se sont engagés à stopper et à inverser la perte de forêts d'ici à 2030. Les membres collaborent et prennent des mesures aux niveaux mondial et national qui contribuent de manière substantielle aux objectifs de la Déclaration de Glasgow, sans créer d'espace de négociation plus formel. Le FCLP ne vise pas le consensus, mais la création de coalitions de volontaires à fort impact, afin que ses membres puissent agir à grande échelle et à un rythme soutenu sur leurs priorités.

Le FCLP constitue un pont unique entre une diversité de régions, de grandes zones forestières et de centres commerciaux et financiers afin de trouver des solutions communes à des défis partagés, d'accroître l'ambition collective et d'aligner les efforts entrepris. Les membres du FCLP ont identifié quatre priorités stratégiques qui serviront de cadre à l'action collective :

Objectif 1 : Maintenir une attention politique de haut niveau sur les forêts et le climat

Le travail des pays membres du FCLP a permis aux forêts de rester au premier plan de l'agenda climatique mondial en 2022, 2023 et 2024. L'objectif de la Déclaration de Glasgow de « stopper et inverser la déforestation d'ici 2030 » a été mis en avant dans le consensus de la COP28 des Émirats arabes unis, faisant passer un objectif collectif et volontaire dans le processus formel de mise à jour des CDN. Un leadership politique continu et de haut niveau assuré par un éventail diversifié de pays est essentiel pour garantir que les forêts restent en tête de l'agenda dans tous les secteurs et pour maintenir l'élan jusqu'en 2030. Les pays membres du FCLP agissent ensemble sur le plan politique pour influencer les agendas mondiaux chaque fois que cela est avantageux.

Objectif 2 : Domaines d'action politique [Voir l'annexe A pour plus de détails]

Les membres du FCLP se sont engagés à travailler conjointement en vue d'accélérer et d'intensifier les politiques axées sur six domaines d'action, qui couvrent certains des changements systémiques critiques nécessaires pour atteindre l'objectif de 2030. Les axes de travail (domaines d'action) sont dirigés par les membres et facilités par le Secrétariat. Les membres du FCLP participent tout au moins à

l'un des domaines d'action suivants, mais n'approuvent pas implicitement les domaines d'action auxquels ils ne participent pas. Les domaines d'action actuellement actifs sont définis ci-après :

- **Domaine d'action n° 1** : Collaboration internationale sur la bioéconomie forestière durable
- **Domaine d'action n° 2** : Mobiliser les fonds publics et ceux des donateurs pour soutenir la mise en œuvre
- **Domaine d'action n° 3** : Modifier le système de financement privé
- **Domaine d'action n° 4** : Soutenir les initiatives des peuples autochtones' et des communautés locales
- **Domaine d'action n° 5** : Renforcer et étendre les marchés du carbone pour les forêts
- **Domaine d'action n° 6** : Partenariats et mesures incitatives pour la préservation des forêts à haute intégrité

Objectif 3 : Action nationale

En adhérant au FCLP, les membres se sont engagés à travailler sur la déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres, notamment l'objectif de « stopper et inverser la déforestation d'ici à 2030 ». Dans le cadre de leur adhésion au FCLP, les pays doivent démontrer la manière dont ils respectent ces engagements, notamment par le biais de leurs CDN et de leurs politiques, stratégies et actions nationales. Les membres travaillent collectivement pour convenir de la manière dont le modèle du FCLP devrait soutenir au mieux l'ambition nationale. À ce jour, le travail s'est principalement concentré sur l'élaboration et la mise en œuvre de paquets nationaux pour les forêts, le climat et la nature. Certains membres ont également commencé à faire avancer des actions nationales spécifiques sur la bioéconomie forestière - le développement de chaînes de valeur résilientes et durables pour les produits forestiers destinés aux bâtiments ainsi qu'à la construction.

Objectif 4 : Démontrer l'impact

Ces dernières années, les gouvernements et les partenaires ont pris de nombreux engagements concernant les forêts, notamment la déclaration des dirigeants de Glasgow, les engagements financiers des donateurs, la philanthropie et le secteur privé, ainsi que les coalitions publiques et privées. Les gouvernements et les partenaires doivent démontrer les progrès accomplis par rapport à ces engagements et aux promesses volontaires, et qu'ils améliorent la transparence des mesures prises. Il est également nécessaire de diffuser des informations sur l'état de la disparition des forêts dans le monde et de veiller à ce que les données et les rapports existants soient transmis aux principaux décideurs.

Gouvernance : Le FCLP est régi par un comité directeur composé de ministres de 11 pays (Allemagne, Colombie, Costa Rica, États-Unis, France, Ghana, Guyane, Kenya, Norvège et Royaume-Uni), coprésidé par la Guyane et le Royaume-Uni, et soutenu par un Secrétariat. Les membres du FCLP (32 pays et l'UE) représentent 35 % du patrimoine forestier mondial et plus de 60 % du PIB.